

ALLAMPS BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO
17
avril 2023



Dans ce numéro

Les délibérations du 07/04/2023
Les évènements à venir
Informations diverses

9 conseillers municipaux
présents
3 absents dont 2 ont
donné un pouvoir

Peggy Dangelser est
désignée secrétaire de
séance

Pour nous contacter :

tél : 03.83.25.42.12

mairie.allamps@orange.fr

www.allamps.fr

Facebook

Délibérations

1. Vote des taux communaux

Le conseil municipal a maintenu les taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties à 31,58 % et sur les propriétés non bâties à 26,31 %. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. Le conseil a maintenu le taux voté en 2019, soit 9,55 %.

2. Indemnité de fonction au 1er adjoint

Suite à la démission du Maire, le conseil a décidé d'attribuer l'indemnité de fonction qui lui était versée au 1er adjoint à compter du 1er avril et jusqu'à l'élection du prochain maire, prévue en juin prochain.

3. Vote du budget primitif de la commune

Le conseil municipal a voté le budget primitif ; la section de fonctionnement s'équilibre à 685.206,46 € en dépenses et en recettes. Celui de la section d'investissement s'équilibre à 896.078,29 €. Cette section concerne notamment la réfection de voiries, la pose du city stade et la poursuite de l'aménagement de la place des fêtes, l'acquisition de l'ancien café-restaurant et des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

4. Vote du budget annexe de l'eau

Le conseil municipal a voté le budget primitif de l'eau. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 68.126 € ; celle d'investissement à 101.210,39 €.

5. Comptabilité : changement de nomenclature

A compter de 2024, toutes les collectivités devront utiliser la nomenclature M57 pour leurs budgets. Le conseil prend acte de cette réforme et autorise le 1er adjoint à signer les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

6. Convention Commune / MJC

Un groupe de travail, composé d'élus et de membres du bureau de la MJC, a établi un projet de convention qui lie les deux entités. Le conseil municipal a adopté les termes de la convention et autorisé le 1er adjoint à la signer.

7. Location salle MJC et halle couverte

Le conseil municipal a mis en place un règlement pour l'utilisation de la salle MJC et a souhaité que les tarifs appliqués soient identiques avec la halle couverte. La location s'élève à 150 € le week-end pour les habitants du village et à 200 € pour les personnes extérieures. Les contrats en cours pour la halle couverte seront modifiés.

8. Echange de parcelles entre la commune et un particulier

Afin de pouvoir signer l'acte d'échange de la parcelle A 997, le conseil a constaté la désaffectation du domaine public de cette parcelle et a approuvé son déclassement. Il a également approuvé l'échange des parcelles A 995 et A 993 et autorisé le 1er adjoint à valider la procédure de cession auprès du notaire.

9. Election d'un nouveau délégué au SI RPI

Denis Vallance a été élu en qualité de délégué titulaire afin de siéger au syndicat intercommunal du Regroupement Pédagogique Intercommunal Allamps - Gibeau-meix - Vannes-le-Châtel.

10. Désignation d'un nouveau correspondant défense

Alain Bayeul a été désigné pour remplacer Jean-François Baltard en qualité de correspondant défense.

11. Convention avec l'UDAF

Le conseil a autorisé la signature d'une convention entre la commune et l'UDAF afin de gérer le logement occupé par la famille ukrainienne. Le loyer mis en place sera acquitté par cette entité ainsi que les charges. L'UDAF accompagnera au quotidien la famille installée au village.

12. Médecine préventive

Le conseil municipal a décidé de renouveler la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale afin d'assurer le suivi médical des agents.

Informations diverses :

- **Mise en place d'un n° mobile :** La commune a mis en place un n° de portable afin d'être joignable par les habitants ***en cas d'urgence uniquement***. Ce n° peut être utilisé même le week-end si besoin impératif. Un élu vous répondra au 06 44 87 92 23.
- **Secrétariat de mairie :** Il sera fermé du 24 au 29 avril prochain.
- **Visite du CAUE :** Il est intervenu début avril afin d'étudier le devenir des bâtiments communaux et le développement du village.
- **Divagation des chiens :** N'hésitez pas à prévenir la mairie en cas de divagation de chiens ou tout autre animal. Un appel à la fourrière sera enclenché.

Evènements à venir :

- **Lundi 1er mai :** fête des 4 bans (flyer distribué).
- **Samedi 6 mai :** Marché des producteurs locaux de 9h00 à 12h00 ; Nous comptons sur votre visite.
- **Dimanche 7 mai :** Rappel du Trail de Meine ; 3 parcours sont proposés (10, 15 et 25 km) ainsi qu'une randonnée de 10 km. Plus d'infos sur le site : trailcoeurdeleine.fr ; départ depuis la halle couverte à partir de 9 h 30.
- **Lundi 8 mai :** brocante à partir de 7 h 00 organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ; elle se tiendra rue du Lieutenant Clerc et rue Pasteur. Les riverains sont invités à enlever leur véhicule la veille au soir. Une déviation sera installée.
- **Samedi 13 mai "magnifiques orchidées et la tête dans les étoiles" :** Sortie nature suivie d'un pique-nique de type auberge espagnole avant une lecture du ciel avec le Club Astro. Gratuit mais inscription obligatoire auprès du Conservatoire des espaces naturels (CEN) au 03 87 03 00 97 jusqu'au jeudi précédent. RDV à 16 h 00 devant l'Eglise.
- **Mercredi 17 mai :** Présentation du projet "bistrot" aux habitants à 18 heures à la mairie ; report de l'ouverture à l'automne.